



Lavilledieu

la lettre
Hors-série • Mi-mandat

Le mot du Maire



GÉRARD SAUCLES

Chères Villadéennes, Chers Villadéens.

2008-2014 : notre mandat municipal est arrivé à mi-parcours en 2011.

C'est donc le moment pour l'équipe municipale de se poser les bonnes questions en faisant le bilan des trois années passées et en se projetant dans les trois suivantes pour

classer les priorités et définir la nouvelle feuille de route de l'action municipale.

Durant ces trois années, autour de moi, toute cette équipe municipale s'est attachée à gagner votre confiance en instaurant une administration communale plus transparente, plus efficace et plus proche de vous. Pour cela, en ne se contentant pas seulement de rester solidaire et dévouée, elle a utilisé, sans tomber dans la routine, les compétences, la personnalité, la disponibilité et le travail soutenu de chacun de ses membres.

Ces trois années ont aussi été nécessaires pour mener à bien l'énorme défi de remise à niveau de toute la gestion communale et de tous les services. Vous le constaterez dans le document ces efforts ont permis, tout en conservant une fiscalité communale très modérée et en limitant le recours à l'emprunt, de dégager des marges financières pour pouvoir, grâce à une politique d'investissements volontariste, remettre également à niveau notre village en le dotant des grands équipements ou aménagements indispensables aujourd'hui à la vie au quotidien (école, station d'épuration, sécurisation des traversées, voiries, etc.) et de préparer les projets qui le seront demain (acquisitions foncières et immobilières, études, etc.).

Restant fidèles à notre « Projet Qualité pour Lavilledieu » de 2008, notre volonté de vous rendre des comptes se traduit par cette « Spéciale mi-mandat » qui fait le point sur les actions qui ont été déjà menées, sur celles qui le seront dans la seconde partie du mandat, mais aussi sur les engagements - peu nombreux - qui ne pourront pas être tenus du fait de contraintes particulières, notamment financières. Ce bilan fait également état des opérations que nous avons réalisées bien qu'elles n'aient pas été inscrites initialement dans notre « Projet ».

Soyez assurés que je suis déterminé, avec une équipe toujours aussi motivée et soudée, à poursuivre dans la même voie jusqu'à la fin du mandat. De la même façon, vous continuerez à être régulièrement informés de toutes nos actions.

A bientôt lors des réunions de quartier.

Très cordialement.

Gérard Saucles.

DANS LE PROJET QUALITÉ...

Environnement

- 1. Assainissement :** améliorer le fonctionnement de la station d'épuration actuelle en attendant la construction d'un nouvel équipement qui s'imposera dans les années à venir ; poursuivre l'extension du réseau de collecte à tous les quartiers du village.
- 2. Traitement des eaux pluviales :** récupérer et drainer les eaux pluviales, avec des solutions propres à chaque quartier.
- 3. Résolution des « points noirs » :** étudier et supprimer, quartier par quartier, les points noirs qui nuisent à la qualité de vie des villageois et qui dégradent l'image du village (priorité sera donnée au problème du « poulailler »).
- 4. Urbanisation :** contrôler l'urbanisation et l'évolution démographique avec un objectif d'accroissement des réserves foncières et de préservation du patrimoine.
- 5. Jardins & espaces publics :** concevoir un programme d'aménagement et d'embellissement du village, intégrant une place publique, des lieux de rencontre, des aires de jeux, des espaces fleuris et des plantations d'arbres ; étudier l'aménagement de sentiers de promenade, piétonniers et cyclables, le long de l'Auzon et du Bourdaric ; assurer la propreté dans tous les quartiers et dans le bourg de façon permanente.
- 6. Gestion des déchets :** proposer, à la Communauté de communes, un plan de collecte sélective à domicile ; utiliser le plus possible du papier recyclé pour tous les courriers et les dossiers de la commune.

Assainissement

Amélioration de la station d'épuration

En avril 2008, un diagnostic complet du fonctionnement de la station actuelle est établi. Il est sans appel : la station, d'une capacité de 1170 habitants, est saturée et l'analyse des rejets est très défavorable. Ce bilan confirme les directives de la Police de l'eau - Service de l'Etat - de juillet 2007 qui impose l'arrêt de tout lotissement et l'amélioration rapide du fonctionnement de la station.

De nombreuses améliorations sont donc mises en place pour renforcer la capacité de traitement de la station actuelle : remplacement de matériels, suivi du fonctionnement plus précis, bilan d'analyses rigoureux, révision du plan d'épandage et création de 2 lits supplémentaires pour le séchage des boues.

L'ensemble de ces mesures doivent nous permettre de faire face jusqu'à la mise en service d'un nouvel équipement.

Une nouvelle station d'épuration en 2013

Après le diagnostic de 2008 et devant l'urgence de la situation les premières études préalables sont immédiatement lancées. Le Conseil Municipal a adopté dans la foulée le principe d'une station de 3000 habitants, située au quartier « Le Coudoulas ». Le projet s'enchaîne ensuite rapidement : financement, subventions et projet sont approuvés en Juillet 2011. Le début des travaux est prévu en 2012, la mise en service en 2013.

Réseaux de collecte

Les programmes d'extension se sont poursuivis : les Fournaches, St-Trouvé, Chemin des Granges. Au delà des extensions, l'entretien du réseau actuel reste capital : remises en état des réseaux (Le Moulin, La Fabrique, Les Conchis et Le Barry) et des stations de relevage (Les Conchis – Zone industrielle)

Traitement des eaux pluviales

En tenant compte des priorités liées aux problèmes engendrés par les eaux de ruissellement, de nombreux travaux ont été menés dans différents secteurs du village.

- Quartier Les Conchis : réfection et augmentation de l'avaloir avec passage agrandi sous la chaussée;
- Traversée de la RN 102 à hauteur du garage de l'Auzon pour délester une partie des eaux pluviales transitant le long de la Nationale 102 ;
- Reprise et achèvement de la récupération des eaux dans le Village et sur Le Barry.

Une fois encore, l'entretien est essentiel et des opérations régulières ont été entreprises : fossés et passages en béton curés et nettoyés, remise en état des chemins du Serre – Giraudens, réfection du parking des écoles et du chemin des Fournaches...

Urbanisation et Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'urbanisation a été contrôlée dans les limites réglementaires du PLU de 2006. Ce contrôle s'exercera encore dans les années à venir pour permettre la création d'infrastructures adaptées (notamment voiries) garantissant une bonne qualité de vie des Villadéens. Un plan d'étude est d'ailleurs lancé pour les zones AU et U du village dès 2011.

Sans acquisitions de réserves foncières et immobilières, une commune peut très difficilement envisager des projets. De plus ce type d'investissements augmente le patrimoine communal. L'accroissement des réserves foncières s'est concrétisé par l'achat de terrains nécessaires au développement des projets (station d'épuration, crématorium, jardins familiaux, maison paroissiale...) - soit environ 3,6ha - ou liés aux voiries communales (réfection, extension...).

Jardins & espaces publics

Des bancs publics et des tables ont été installés dans différents secteurs de notre village, permettant de faire une halte ou de pique-niquer. Plantations de fleurs et abords paysagés embellissent peu à peu notre village (parking des écoles, entrée sud par la RN 102...)

La première phase de l'étude sur l'aménagement du Centre bourg intégrant les places publiques (Le Barry et la place du Roure), des aires de rencontre (terrain communal près du Cimetière) et la circulation des piétons et des voitures a été réalisée sur 2011. Le projet sera présenté aux Villadéens au début de 2012.

L'équipe de nettoyage des agents communaux a été renforcée et réorganisée. Elle assure dorénavant deux à trois fois par semaine la propreté dans tous les quartiers et dans le bourg.

Gestion des déchets

La Communauté de communes privilégie la collecte par points de regroupement des déchets. L'équipe municipale étudie une autre solution pour mieux répondre aux besoins individuels des Villadéens. Par ailleurs, une réflexion visant à mieux intégrer les différents conteneurs de déchets dans notre environnement a été menée avec le SIDOMSA. Une expérimentation aura lieu sur un site à définir.

L'utilisation du papier recyclé se développe : La « Lettre » mensuelle et les communications vers les habitants puis, sous peu, les documents administratifs et les courriers officiels de la Mairie.

- 7. Crèche/Relais d'assistantes maternelles/Centre aéré** : veiller au respect des quotas de places dans la crèche de Villeneuve-de-berg, s'impliquer dans le Relais d'assistantes maternelles et le centre aéré, soutenir un projet de création d'une structure de crèche parentale à Lavilledieu.

- 8. Cantine scolaire** : remettre à plat tous les problèmes de la cantine (fonctionnement, implantation,...), tendre vers 20% minimum de produits biologiques dans les repas des enfants, étudier un prix de repas adapté aux revenus les plus faibles.

- 9. Education/Enseignement** : construction d'un groupe scolaire neuf ou modernisation des écoles existantes : études et concertation, maintenir une concertation étroite avec les acteurs concernés, enseignants, parents d'élèves et personnel communal, pour tout sujet concernant les écoles, soutenir activement avec les enseignants l'accès aux nouvelles technologies, favoriser et soutenir toute initiative visant à la mise en place d'une aide aux devoirs;

- 10. Animation Jeunesse** : Les jeunes et les adolescents doivent se sentir écoutés par leurs aînés et être associés à la vie de leur village, un « Point Infos Jeunes » sera créé, un « Local Jeunesse Municipal » sera mis à la disposition des jeunes, un « Conseil consultatif de la jeunesse » se réunira une fois par an avec le Maire et des élus.

Crèche/Relais d'assist. maternelles/Centre aéré

Les besoins exprimés par les familles Villadéennes vis à vis de la crèche intercommunale Berg et Coiron ont été satisfaits. L'effort sera donc poursuivi. La présence active d'une conseillère municipale au sein des diverses commissions de la Communauté de communes « Berg et Coiron », Crèche, Relais d'assistantes maternelles et Centre de loisirs en particulier, a permis de faire valoir les demandes des familles de Lavilledieu.

Concernant le centre de loisirs, la mise à disposition des locaux de l'école maternelle a augmenté sa capacité d'accueil. La période de fonctionnement a également été allongée (15 août).

Enfin, la municipalité soutient la « Maison des Assistantes Maternelles », même si cette structure n'est pas assimilable, dans son fonctionnement, à une crèche parentale.

Cantine scolaire

Les différents problèmes de la cantine ont été résolus par une série de mesures prises après un état des lieux complet intégrant les locaux et le fonctionnement. Le déplacement du bureau du Centre de loisirs a permis de remettre en état la cantine et ainsi d'agrandir la salle de restauration (+ 25 m²), de réaménager la cuisine et la mettre aux normes d'hygiène et de rénover les peintures de l'ensemble.

De plus, pour améliorer le service et la sécurité des enfants à la cantine (moyenne : 90 à 100 repas par jour), deux agents communaux supplémentaires y ont été affectés.

Concernant la qualité des repas, l'objectif de 20% de produits biologiques dans les repas servis a été atteint. De même la fourniture des repas a complètement été revue. Cette mesure a permis d'équilibrer le budget communal tout en maintenant pour tous un prix de repas adapté aux revenus les plus faibles. Ce prix a été abaissé et maintenu à 3€ depuis 2008.

ce qui n'a pas été fait
ou ce qui reste à faire...

Si aucune aire de jeux n'a encore été installée, son implantation est inscrite dans le projet d'aménagement du centre bourg en cours. Elle devrait donc voir le jour avec cet aménagement.

Les études sur l'aménagement des rives de l'Auzon et du Bourdaric n'ont pas encore été entamées mais cette action devrait être lancée sur la seconde partie du mandat.

De nombreuses démarches pour résoudre le problème des nuisances créées par le « poulailler » ont été engagées. Diverses solutions sont étudiées. Des résultats sont espérés en 2012.

Education & enseignement

L'état général vétuste, la disposition peu optimale, le respect des normes et la fonctionnalité médiocre des bâtiments scolaires nous ont imposé de lancer très rapidement le projet d'une nouvelle école pour Villadieu. Après concertation avec les Villadéens et compte tenu des contraintes budgétaires, le maintien du groupe scolaire sur le même emplacement avec regroupement de l'école maternelle et de l'école élémentaire du même coté du RD 224 a été retenu. Le projet comporte 3 phases :

1. construction dès que possible d'une cantine et d'une école maternelle neuves ;
2. rénovation de l'école élémentaire ;
3. réaffectation et réhabilitation du bâtiment de l'école maternelle.

En 2009/2010, le projet de la phase 1 a été mené à bien en concertation étroite avec l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et les agents communaux. Les travaux de la phase 1 ont commencé. La livraison des bâtiments est prévue pour la fin du 1er trimestre 2012.

Maintien d'une concertation étroite

La concertation mise en place entre les enseignants, les parents d'élèves et la Municipalité a permis d'apporter des solutions à de nombreux problèmes existants :

- l'organisation du travail a été totalement revue et rationalisée pour les agents communaux ;
- des travaux d'entretien et de maintien en état de sécurité ont été régulièrement effectués dans les bâtiments : aménagement d'une 6ème classe à la rentrée 2008, installation d'alarmes incendie, révision générale des toitures, sécurisation de la toiture du préau, mise en conformité des équipements du plateau sportif, poses de clôtures, portail et filets de protection,
- la sécurité aux abords des écoles a été renforcée de manière importante : parkings et sortie de l'école aménagés, trottoir élargi ; nomination de deux agents communaux de sécurité de la voie publique pour réguler la circulation aux heures de sortie de l'école et protéger parents et enfants,
- la garderie a vu également son personnel augmenter.

Accès aux nouvelles technologies

Comme les bâtiments, tout le mobilier scolaire était vétuste, l'équipement informatique dépassé et les accès aux nouvelles technologies très insuffisants. En conséquence de gros efforts ont été consentis pour rattraper ce retard : 2 classes primaires ont été équipées de mobiliers neufs, une troisième le sera en 2011 ; 7 anciens ordinateurs ont été renouvelés et l'école numérique avec 13 PC portables / 1 vidéo projecteur et un tableau blanc interactif a été installée au profit des élèves et des enseignants.

L'aide aux devoirs

Une aide aux devoirs a été organisée en 2010. Par manque de bénévoles elle n'a pas fonctionné en 2011. L'effort sera poursuivi afin de la recréer lors de la prochaine année scolaire.

LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE



Associations Culture Fêtes Sport

11. **Associations** : créer un service d'appui aux Associations, créer un groupe de travail pour l'étude de la construction d'une salle des fêtes, maintenir et moduler les aides financières en fonction des activités, des effectifs, des projets envisagés et des retombées éducatives, sociales, culturelles ou sportives pour le village, apporter un appui logistique et administratif par les services municipaux, organiser « La Journée des Associations », réunir une fois par an les Président(e)s des Associations.
12. **Culture/Fêtes** : inciter et aider les Associations à organiser des activités culturelles et festives dans le village, ouvrir largement la commission « Culture/Fêtes » à des personnes extérieures
13. **Sport** : soutenir les initiatives visant à organiser des manifestations sportives dans la commune, installer un parcours de santé, améliorer et mettre aux normes les installations sportives existantes (tennis et stade), envisager la création d'activités nouvelles comme l'escalade, le bicross, une piste de skate..., mettre en valeur les résultats, voire les exploits, des sportifs Villadéens.

Associations

Un service d'appui aux associations

Un adjoint au Maire a été désigné comme interlocuteur privilégié des Associations. Entre autres domaines, il gère avec le secrétariat de la Mairie la mise à disposition des moyens administratifs et techniques (personnel et matériel) et des salles de la commune.

Aides financières aux Associations

Chaque année les subventions sont allouées à plus de 20 Associations Villadéennes. Ces attributions se font au vu d'un dossier présentant notamment les effectifs, les activités et les projets de l'association. Elles représentent environ 16.000 euros/an. De plus, des subventions complémentaires sont accordées pour soutenir les projets particuliers ou exceptionnels.

Appui logistique et administratif

La municipalité soutient activement toutes les Associations et un support logistique régulier est assuré par les Services municipaux :

- photocopies, entretien des salles et prêt des tables/chaises,
- acquisition de 3 tentes de 50m² chacune avec un chauffage au gaz,
- mise en place du matériel par les employés municipaux,
- participation aux travaux pour l'installation d'activités,
- aménagement du cloître tous les étés (scène – gradins),
- transformation du 1er étage de la salle polyvalente pour des utilisations particulières et régulières (théâtre et autres).

De plus, une information sur les manifestations est diffusée dans « La Lettre », sur le panneau lumineux et sur le site internet.

Journée des Associations & rencontre annuelle

La Journée des Associations a été organisée à deux reprises en septembre 2009 et 2010 avec un succès limité. Les président(e)s des Associations sont réunis tous les ans pour faire le point, évoquer les problèmes éventuels et les solutions à apporter.

Culture & Fêtes

De multiples activités culturelles et festives ont lieu régulièrement :

- Théâtre avec l'association théâtrale « Côté cour »
- Spectacle des « Enfarinés » (Mai),
- Feux d'artifices, retraite aux flambeaux pour le 13 juillet,
- Repas des pompiers (13 Juillet),
- Concert au cloître avec les Saisons Musicales en Ardèche (Août),

Animations jeunesse : des actions ont été menées au coup par coup ou en réponse à des demandes spécifiques mais ce point n'a pas encore fait l'objet de réalisations concrètes et pérennes. Au cours de la deuxième partie du mandat un effort tout particulier devra y être consacré.

- Brocante avec l'Office du tourisme intercommunal (Août),
- Fête votive avec le club de football « Berg&Auzon » (Novembre),
- Repas des chasseurs pour la Saint Martin (Novembre),
- Fête de Noël avec les agriculteurs et les commerçants.

Pour se faire, les associations et toutes les personnes impliquées y consacrent beaucoup d'énergie. Du côté de la Mairie, la commission « Culture, Fête et Ruralité » offre un espace de discussion et d'organisation. Elle est largement ouverte à toutes les personnes qui en manifestent l'intention.

Sport

Courses de motocross, compétitions de karting, courses de BMX pour les enfants, concours de boules : plusieurs manifestations sportives organisées sur la commune ou par des associations villadéennes ont reçu le soutien de la mairie sous différentes formes (logistique, financière, administrative). Elles participent en effet à la dynamisation de notre Village. De la même façon, les sportifs villadéens sont mis à l'honneur quand l'occasion se présente.

Améliorer et mettre aux normes les installations

De gros efforts ont été consentis pour la remise en état et aux normes les équipements sportifs :

- **Terrain de tennis** : changement du filet, aménagement de la clôture, acquisition d'une chaise d'arbitre.
- **Stade** : agrandissement et rénovation intégrale des vestiaires, (réfection douches et vestiaires, vestiaire arbitre, salle de réunion, WC et rampe d'accès handicapés), rénovation complète du système d'arrosage et de la pelouse, mise aux normes des cages de buts (crochets et filets neufs).
- **Jeux de boules** (Salle des Associations) : éclairage du jeu de pétanque, clôture et portail d'accès du jeu de pétanque, étude sur rénovation éclairage jeu de longue.

Sécurité

DANS LE PROJET QUALITÉ...

14. Plan global de circulation :

évaluer le besoin de former un agent municipal pour veiller à la sécurité, définir un nouveau plan de circulation et de stationnement pour le bourg et dans chaque quartier, dresser un schéma directeur des voiries de liaison inter quartiers, réorganiser la circulation et le stationnement aux abords des écoles, construire trois abris bus, créer des voies piétonnières et cyclables, dégager des emplacements pour le stationnement des véhicules, Projets d'aménagement : revoir en profondeur (sécurité, nuisance, vitesse, stationnement) la traversée du village par la RN 102, la route de Lussas, depuis les écoles jusqu'à la salle des Associations, la place du Barry, Entretien des voiries : procéder, quartier par quartier, à la remise à niveau des chemins et des rues, revoir l'éclairage public pour en assurer une meilleure répartition sur la commune et utiliser des technologies à économie d'énergie, élaborer un plan d'équipement sur 6 ans, compléter la signalétique et les protections.

Plan global de circulation

Des agents municipaux chargés de la sécurité routière

Des agents municipaux ont été formés. La présence d'un agent est effective aux heures de sortie des Ecoles.

Une salle des fêtes pour Lavilledieu

Si la volonté était bien présente et l'utilité pour l'ensemble des villadéens incontestable, l'audit complet des finances communales, l'inventaire des équipements prioritaires pour le village (écoles et station d'épuration) et la nécessité de leur financement ont montré que la construction d'une salle des fêtes était le moment hors de portée financière de la commune.

Plan de circulation et de stationnement - Schéma directeur

L'étude est en cours. Le plan sera intégré dans le programme d'aménagement global du village, déjà évoqué. Un plan d'orientations urbanistiques va être bâti en 2011, pour les zones AUB et U du PLU. Le schéma directeur des voiries en découlera.

Les abris bus

4 abri bus ont été achetés : 2 ont été installés sur la RN 102 au carrefour de St-Germain. Des discussions sont en cours avec la Direction des Routes Nationales pour l'installation de 2 abris à la stèle. Les abris bus de la Salle des Associations seront inclus dans l'aménagement de la route de Lussas.

Les projets d'aménagement prioritaires

La traversée du Village par la RN 102 depuis la Croisée de St-Germain.

Les travaux ci-dessous sont terminés :

- Installation d'un éclairage public (sécurité),
- Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications (embellissement),
- Construction de trottoirs (sécurité),
- Réfection de la chaussée par l'Etat (sécurité),
- Mise en place de dispositifs de sécurité (îlots directionnels pour les accès, marquages au sol, interdictions de dépasser, limitations de vitesse...),
- Aménagement paysager (embellissement).

La route de Lussas, depuis les écoles jusqu'à la Salle des Associations.

En 2010 : la 1ère tranche - du feu rouge de la RN 102 au pont du Bourdaric - prioritaire pour la sécurisation de la circulation aux abords des écoles a été réalisée : zone 30km/h et marquages au sol, élargissement du trottoir du côté de l'école primaire, aménagement de deux parkings et des accès au plateau sportif et plantations. Cette première tranche a permis d'optimiser et de sécuriser le stationnement et la circulation aux abords des écoles.

En 2011 : les études pour la réalisation des 2ème et 3ème tranches - du pont du Bourdaric jusqu'à la Salle des Associations - ont été lancées.

La place du Barry.

La réfection des réseaux eau potable, eaux usées et télécommunications est terminée. L'aménagement de surface sera pris en compte dans le cadre de la définition du plan de circulation et de l'aménagement global du Village.

Entretien des voiries

Etalée sur 6 ans, la remise à niveau et l'amélioration de la voirie communale ont commencé dès 2008. En trois années de nombreux travaux ont été réalisés.

ce qui n'a pas été fait
ou ce qui reste à faire...

Le comité des fêtes : il est en cours de création. Il devrait être opérationnel en 2012. N'hésitez pas à contacter la mairie pour y participer!

Parcours de santé : nous pourrions dire que « le projet est à l'étude ». Mais nous répondrons simplement que nous n'avons pas encore eu le temps de nous y consacrer. Ce parcours de santé devrait cependant voir le jour d'ici un an ou deux.

De même, nous devons encore nous intéresser au **développement de nouvelles activités sportives** pour accroître la dynamique de notre village. Tous les projets bien construits sont les bienvenus!

Voies piétonnières et pistes cyclables : Cette action sera lancée sur la seconde partie du mandat. Ces éléments sont déjà pleinement intégrés dans la réflexion de l'aménagement du centre bourg.

Eclairage public : une réflexion est lancée avec l'aide du Syndicat des Energies de l'Ardèche. A savoir également : l'éclairage public est soumis à une réglementation stricte qui s'impose à nous et que la Mairie doit appliquer. Nous ne pouvons pas modifier ni le nombre ni les distances entre les points lumineux comme nous le souhaitons.

Goudronnage de divers chemins

- **Bicouche (goudron + gravier) - 265.000€** : Chemin de la Cavalle, Chemin de la Béallière, Chemin de Laulagnette, Impasse Louis Lauriol, Chemins de la Grange de Rigaud et de Mapias (en partie), Impasse des Grads, Ancienne Voie Royale (RN jusqu'à vers l'Auzon), Chemin des Clots, Chemin des Plagnes, Chemin des Rochettes, Chemin des Cèdres, Impasse des Fournaches, Chemin des Conchis (en partie)
- **Enrobé** : Montée de Bayssac, Chemin de Laulagnet (en partie), Chemin des Bastides de Bayssac, Chemin des Conchis (en partie)

Diverses remises en état de chemins ont également été effectuées suite aux orages et intempéries, à d'autres opérations ponctuelles, ...

Ouvrages de Génie Civil

- Construction d'un mur de soutènement – quartier de Giraudens,
- Construction d'un mur – Chemin de la Grange de Rigaud et de Mapias,
- Importantes réparation et consolidation du pont de Giraudens,
- Réparation du linteau du Portail,
- Finition des abords de la Salle des Associations (trottoirs, terrasse...).

Lutter contre la vitesse

Des ralentisseurs ont été mis en place : Chemin des carrières – Rue Louis Lauriol – Chemin de la Condamine et Ancienne Voie royale. Nous en attendons les résultats avant d'éventuelles autres implantations, en concertation avec les riverains.

Protection incendie et risques majeurs.

Un bilan complet de l'état des dispositifs de protection contre l'incendie (poteaux d'incendie) a été mené et un programme annuel d'entretien, de réparations et de mise aux normes a été arrêté. Des poteaux incendie ont été rajoutés sur la Place du Barry et aux écoles.

Ecoute Social Proximité

DANS LE PROJET QUALITÉ...

15. Ecoute : ouverture plus large de la mairie, permanences des élus, organisation de visites de quartier, amélioration de l'accueil nécessitant la confidentialité, mesure annuelle de la satisfaction des usagers et publication des résultats

16. Social : mettre en place un service d'aides à la personne, « Lavilledieu Solidarité », accroître les moyens d'action du C.C.A.S, aider les familles à faire face, moralement et matériellement, aux « accidents de la vie » ; intervenir auprès des familles rencontrant des difficultés en liaison avec les services sociaux existants, créer une commission « Accessibilité », travailler avec les Associations s'occupant des personnes handicapées vieillissantes et favoriser la construction de logements adaptés.

17. Proximité : lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées/dépendantes/malades, organiser l'accueil des nouveaux arrivants, étudier l'évolution des structures actuelles vers un centre médical.

Ecoute

Améliorer l'accueil des usagers

Les Services ont été réorganisés autour de quatre grands pôles : comptabilité/administration, urbanisme/environnement, services au public/état civil et accueil. Cette réorganisation effectuée fin 2008 - et couplée à des horaires d'ouverture plus larges - a permis d'améliorer fortement l'accueil en Mairie : 2660 personnes accueillies en 2009 et 3889 en 2010, soit près de 45% de hausse. Les élus assurent également une présence active et permanente. Un bureau est dédié aux rendez-vous et aux demandes qui nécessitent de la confidentialité. Grâce à la disponibilité de tous, tous les rendez-vous sont honorés dans les 15 jours maximum et les délais de réponse sont tenus.

Visites de quartier

Les visites de quartiers sont programmées régulièrement sur le terrain et effectuées par le Maire et les élus concernés. Elles viennent s'ajouter aux rencontres de quartiers tenues chaque début d'année et aux

réunions publiques organisées sur les grands projets de la Commune (RD224, RN 102, écoles par exemple).

Social

« Lavilledieu Solidarité »

« Lavilledieu Solidarité » a été créée l'année dernière pour soutenir les personnes qui en ont besoin. La mise en place simultanée à Lavilledieu de l'ADMR « Vallée de l'Auzon » permet de mieux coordonner les soutiens dans certains cas.

Accroître les moyens d'action du C.C.A.S.

La vice-présidente du C.C.A.S. participe aux diverses commissions du Conseil Général et de la Communauté de communes. Elle suit le travail de la Mission locale pour l'emploi et instruit tous les dossiers de demande de RSA : accueil, établissement du formulaire, vérification des pièces et transmission. Sa participation systématique aux commissions d'attribution des logements sociaux (Privas et Aubenas) permet également d'aider des familles de Lavilledieu à affronter certaines difficultés. Les relations nouées avec les Services sociaux contribuent à cette aide essentielle.

Commission Accessibilité

La commission « Accessibilité » a été créée et placée sous la responsabilité d'un conseiller municipal. Tous les emplacements pour handicapés ont été revus (création d'un emplacement place de l'église et aménagement de celui de la place du Barry). L'entrée de la poste et les accès divers sur la place du Barry (WC, commerces...) seront étudiés lors de l'aménagement général de cette place.

Hébergement des personnes handicapées vieillissantes

Un dialogue étroit, inexistant dans le passé, a été instauré entre APATPH et la municipalité. La présence d'élus au Conseil d'Administration et leur participation aux diverses réunions assurent le lien avec cette Association. Les aides, matérielle et financière (subvention), se font selon les moyens de la commune et les projets présentés. La construction d'un établissement pour accueillir des personnes handicapées vieillissantes n'a pas encore pu se réaliser, faute d'un soutien suffisant du Département et de l'Etat pour le projet présenté.

Proximité

Des visites sont effectuées auprès des personnes âgées, dépendantes ou malades pour rompre la solitude et conserver le lien social. Elles permettent l'échange et le dialogue, la prise en compte des soucis et problèmes de ces personnes pour leur apporter une aide si nécessaire.

Accueil des Nouveaux Arrivants

Cet accueil était couplé à la journée des Associations mais il n'a pas rencontré le succès escompté. Une nouvelle formule est à l'étude en liaison avec cette journée.

ce qui n'a pas été fait
ou ce qui reste à faire...

L'offre médicale sur Lavilledieu

Le problème crucial pour les régions rurales est le manque de médecins généralistes. Des efforts importants sont toujours consentis afin de permettre l'installation de médecins à Lavilledieu, mais sans succès pour le moment.

ce qui n'a pas été fait
ou ce qui reste à faire...

Mesure de satisfaction : Nous nous étions engagés à mesurer chaque année votre satisfaction et à publier les résultats. Le temps manque à l'équipe municipale pour effectuer ce travail. Cependant, le nombre croissant de personnes sollicitant la mairie nous invite à penser qu'elles font confiance à l'ensemble des services pour leur apporter des réponses adéquates et régler au mieux les problèmes rencontrés. **N'hésitez pas à nous faire part de votre avis.**

Accès handicapés à l'église : une solution est en vue pour remédier à ce problème.

18. Relations avec les acteurs économiques :

nommer un correspondant unique, organiser une réunion annuelle des acteurs économiques, créer un support de présentation des activités économiques villadéennes

19. **Soutien** : promouvoir les activités des commerçants, favoriser l'installation des commerces et de l'artisanat, redynamiser le centre du village, priorité à la zone artisanale, information des artisans des chantiers/travaux ouverts par la mairie, équité de la répartition des prestations, mise à disposition du site internet de la commune, installation d'un distributeur automatique de billet, traiter les problèmes de la ZI en concertation.

Relations avec les acteurs économiques

Les relations sont permanentes. Un adjoint au maire a été désigné pour assurer le lien quotidien entre la municipalité et les acteurs économiques. C'est lui qui se charge d'organiser la réunion annuelle qui avait été annoncée.

Le Maire, en tant que vice-président en charge de la Commission économique à la Communauté de communes Berg & Coiron, renforce ce lien. Il est également membre du Comité de pilotage de l'Opération Rurale Collective (O.R.C.) qui décide des aides aux entreprises et y représente activement les acteurs locaux.

C'est d'ailleurs dans le cadre d'un partenariat avec l'O.R.C qu'un support de présentation des activités a été créé (disponible en mairie ou téléchargeable sur www.lavilledieu-ardeche.fr).

Soutien et promotion des acteurs locaux

La promotion des activités et des produits du terroir est faite chaque fois que l'occasion se présente. Les commerçants locaux sont systématiquement sollicités pour les manifestations municipales et pour tous les achats de la municipalité.

De même, les artisans et entrepreneurs Villadéens sont informés personnellement des grands projets de la municipalité et sont systématiquement consultés (travaux sur devis, appel d'offres...). Le suivi personnalisé des prestations est effectué chaque année et une juste répartition sera effectuée sur la totalité de la durée du mandat.

A noter : Les commerçants et artisans villadéens sont référencés sur le site internet de la commune (contacter la mairie pour toute mise à jour ou oubli).

Redynamiser le centre-bourg

La première phase de l'étude sur l'aménagement du Centre bourg (places publiques, aires de rencontre, circulations piétonnes et voitures) est terminée. Elle permet de dégager des orientations pour développer l'attractivité commerciale du centre de notre village. Les résultats seront présentés début 2012. Le marché, notamment, pourra bénéficier de ce réaménagement.

ZA Les Persèdes

C'est une des préoccupations principales de la municipalité afin de renforcer l'activité économique sur le territoire communal et de bénéficier ainsi de toutes les retombées qui y sont liées. La zone des Persèdes est en cours d'aménagement en ce sens (gaz, assainissement). Le crématorium y sera implanté.

Traiter les problèmes de la Zone industrielle en concertation

Le maire, comme vice-président de la Communauté de communes « Berg & Coiron » en charge de la zone industrielle, assure le lien avec toutes les parties prenantes pour traiter les problèmes spécifiques de cette zone (assainissement, éclairage, réseaux, sécurité, etc.) et aider à son développement (fibre optique, aménagement paysager, etc.).

22. **Concertation** : réunir une fois par an les comités consultatifs de quartier, créer un « Conseil des Sages » traitant les problèmes des retraités, mettre en place un « Conseil de l'Avenir » pour dessiner le Lavilledieu de 2020, ouvrir les commissions municipales aux non-élus.

23. **Information** : mise en place du site internet de la commune, publication bi-annuelle du journal municipal, publication mensuelle de la Lettre, installation d'un panneau d'information numérique, attention portée à la communication sur les panneaux municipaux et envers la presse.

Concertation

Les comités consultatifs de quartier n'ont pas été spécifiquement créés. En effet les réunions annuelles de quartiers, les visites sur le terrain, les rendez-vous et l'accueil en Mairie les ont avantageusement remplacés. Les problèmes particuliers de chaque quartier sont ainsi régulièrement identifiés et l'information entre les administrés et la municipalité circule convenablement. En ce qui concerne les commissions municipales, ces dernières ont été ouvertes à des personnes non élues, en particulier la commission « Finances ».

Information

www.lavilledieu-ardeche.fr

Le site Internet a été lancé en 2008 et regroupe toutes les informations pratiques et les actualités municipales intéressantes et/ou utiles aux Villadéens. Il est très régulièrement consulté puisque nous avons environ 1000 visites par mois. Il fait l'objet de mises à jour régulières et est devenu un vrai relais d'informations accessibles directement à partir de chez soi.

Le journal municipal et « La Lettre »

Du fait de tous les autres moyens d'information et de communication, la parution bi-annuelle de ce type de journal n'est pas pertinente pour l'instant. La « Lettre » municipale est régulièrement diffusée (toutes les 5 semaines en moyenne). Une fois par an une « Spéciale budget » et une « Spéciale travaux » traitent des finances communales et des travaux d'aménagement effectués, en cours ou prévus.

Le panneau municipal numérique

Le panneau numérique lumineux a été installé fin 2010. Directement visible dans les deux sens sur la RN102, il permet d'afficher de nombreuses informations pratiques à destination des villadéens ou des personnes en transit qui circulent sur ces axes. Il permet ainsi de faire la promotion d'événements locaux (notamment les spectacles, la vogue, les repas ou événements organisés par les associations...) vers plusieurs milliers de personnes par jour.

Le panneau d'affichage municipal.

Le panneau d'affichage municipal va être modifié dès la résiliation du contrat en cours qui lie la mairie avec une société privée qui gère le panneau et les insertions publicitaires. Nous pourrions ainsi retrouver un panneau entièrement dédié à l'information municipale.

ce qui n'a pas été fait
ou ce qui reste à faire...

Le « Conseil des Sages » : Le « Conseil des Sages » est à mettre en place. Il sera bientôt proposé aux Villadéens qui souhaitent y participer. Il est bien sûr tributaire des bonnes volontés qui se sentiront suffisamment impliquées pour le faire vivre. Un adjoint/conseiller municipal y sera le représentant de la mairie et se chargera de son organisation.

Le « Conseil de l'Avenir » : Le « Conseil de l'Avenir » va être installé dans le cadre de la réflexion qui est lancée sur l'évolution urbaine du village et sur l'aménagement du centre bourg.

Un distributeur de billets à Lavilledieu

Malgré de multiples demandes de la municipalité, aucune banque ne veut assurer un tel service pour des raisons essentiellement de sécurité et de rentabilité. Ce type d'investissement privé ne peut pas être subventionné.

20. Budget : retrouver un budget équilibré et sain, stabiliser la dette, définir un plan d'investissements à 6 ans

associé à un plan financier détaillé, construire chaque nouveau budget en fonction des objectifs définis dans le plan, assurer la cohérence avec des indicateurs de bonne gestion, présenter chaque année les résultats.

21. Fiscalité : maintenir des taux d'imposition modérés, peser pour la maîtrise des taux intercommunaux et autres taxes.

Budget

Depuis 2008 les pratiques locales en matière budgétaire ont été revues et modernisées dans la plus totale transparence vis à vis des administrés. Une méthode de gestion et de contrôle du budget a été mise en place avec comme seul but la satisfaction des administrés au meilleur coût, c'est-à-dire en visant en permanence l'efficacité dans la dépense publique et dans l'administration des deniers publics.

Parmi les dépenses, ce sont celles consacrées à l'investissement qui ont été privilégiées car elles permettent le développement harmonieux de la commune et l'amélioration du cadre de vie des Villadéens.

Les marges de manœuvre ont été dégagées dans le fonctionnement pour éviter de recourir à l'impôt et à l'emprunt de façon excessive.

Ces trois premières années ont donc été marquées par :

- des dépenses de fonctionnement maîtrisées tout en améliorant les services rendus,
- des projets étudiés selon le principe du « juste besoin » et de la cohérence,
- des priorités définies uniquement par l'intérêt général et clairement affichées dans la « Lettre »,
- des négociations des travaux rigoureuses (coût, qualité, délais),
- des suivis des chantiers très stricts, par l'équipe « Urbanisme/ Environnement ».

Ainsi à ce jour tous les objectifs du « Projet Qualité » sont respectés.

Retrouver un budget équilibré et sain.

Le budget est désormais équilibré et la dette stabilisée. En effet la méthode de gestion mise en place sur le budget de fonctionnement a permis de rétablir et de conserver chaque année une marge nette élevée, marge qui représente notre capacité d'auto-financement pour nos investissements.

Cette capacité d'auto-financement a permis de conserver une fiscalité modérée et de limiter le recours à l'emprunt pour payer les engagements antérieurs et financer les investissements indispensables. Seul un emprunt pour la construction de l'école maternelle et la cantine a été nécessaire en 2010. De ce fait la dette reste encore élevée, mais a pu être ainsi stabilisée sur les 3 années écoulées et va diminuer dans la seconde partie du mandat.

Chaque année la « Lettre Spéciale Budget » vous donne dans le détail ces évolutions.

Un plan d'investissement & plan financier à 6 ans

Malgré une gestion tendue, nous avons mené avec volontarisme une politique d'investissements.

Les grands programmes ont été mis en perspective pluriannuelle par la cellule « Finances » et présentés en Conseil Municipal par le maire adjoint, délégué aux finances.

C'est ainsi que la construction impérative d'une école maternelle et d'une cantine - **hors programme au départ** - a été possible. Citons également le financement du lourd mais indispensable projet de la nouvelle station d'épuration.

Des budgets annuels « en phase »

Chaque budget est construit avec des choix dictés par un impératif de bonne gestion. Les objectifs définis à la fois dans les plans mentionnés ci-dessus mais aussi dans le « Projet Qualité » sur lequel s'est engagée l'équipe municipale participent également à la construction des nouveaux budgets. Enfin certains besoins peuvent nous être imposés une année (comme « Le Plan Communal de Sauvegarde » en 2011) et sont pris en compte.

Présenter les résultats

Tous ces travaux sont présentés en Conseil Municipal, lors des réunions annuelles de quartier et dans les lettres « Spéciale budget », distribuées dans chaque foyer et également disponibles en téléchargement sur le site internet du village.

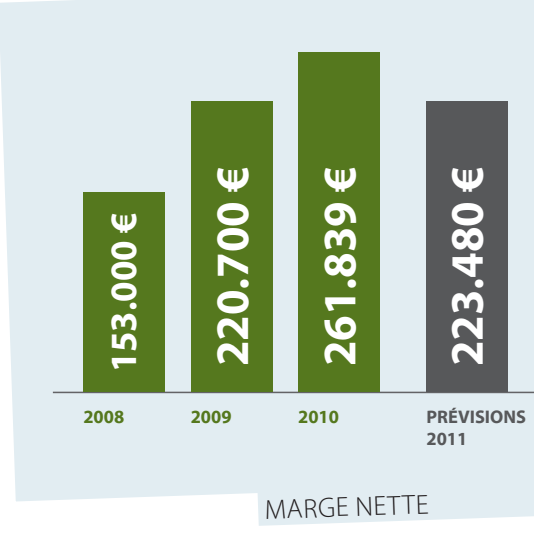
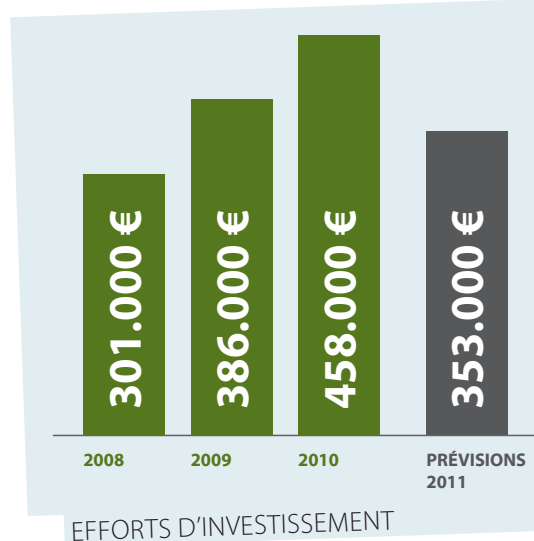
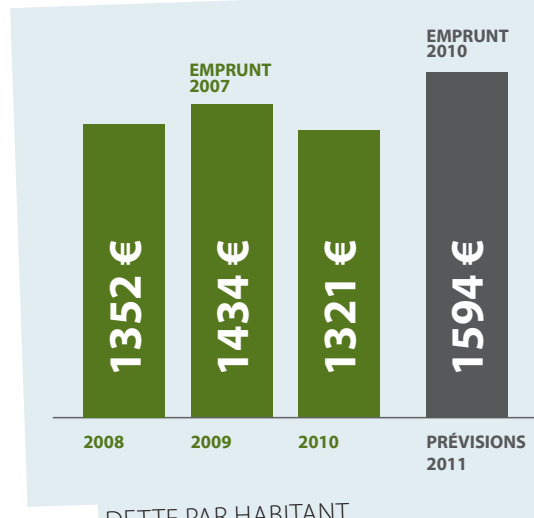
Fiscalité

Maintenir des taux d'imposition modérés

L'amélioration et le meilleur contrôle de la gestion budgétaire, qui ont conduit à l'examen, poste par poste, de toutes les recettes et de toutes les dépenses, ont permis de conserver des taux communaux d'imposition très modérés tout en faisant un effort important sur les investissements.

Le maire et chaque représentant de Lavilledieu au sein des différentes structures de la Communauté de Communes « Berg&Coiron » exercent des actions constantes et déterminées pour la maîtrise des taux intercommunaux et autres taxes.

Ainsi en 2009, estimant que l'augmentation des taux de la fiscalité intercommunale était excessive (+ 20%), les représentants de la commune n'ont pas voté le budget de la Communauté de Communes « Berg&Coiron ».



Devenir de l'usine

L'usine a été mise en vente en 2008. Malheureusement, à ce jour, aucun projet n'a abouti et l'avenir de ce site historique de Lavilledieu reste toujours en suspens. La masse des investissements nécessaires à la transformation/rénovation des bâtiments empêche malheureusement la municipalité d'être l'acteur de cette réhabilitation. Elle reste cependant toujours attentive au devenir de l'ancienne usine et aux projets qui pourraient concerner cette friche industrielle.

Esthétique du village

L'enfouissement des réseaux est réalisé au fur et à mesure des travaux et en fonction des possibilités budgétaires de la commune. Ce fut le cas notamment le long de la RN102 où tous les fils aériens ont disparu.

D'autres améliorations esthétiques ont été effectuées, notamment :

- La fontaine, place « Marie d'Ornano », a été démontée et la place réaménagée,
- Le bâtiment de la poste a subi lui aussi de profondes transformations afin de pouvoir accueillir des services particuliers (local des archives municipales, aménagement de l'appartement de la poste pour l'ADMR et le SSIAD).

Le Cloître

Le cloître, situé au cœur de Lavilledieu, est l'âme du village. Son utilisation pour des manifestations officielles, culturelles, associatives, familiales et festives en fait un lieu de rencontres remarquable et essentiel pour les Villadéens.

Sa préservation et son amélioration sont une priorité en matière de conservation du patrimoine. A la suite des travaux engagés par l'équipe municipale précédente :

- la cour a été finie avec un revêtement en béton désactivé,
- la salle du 2ème étage a été totalement refaite : plancher, cloisons, peintures,
- la salle du 1er étage a commencé à être réaménagée en créant une ouverture dans l'ancien appartement contigu.
- une partie des façades a été rénovée

Côté promenades...

Des circuits de promenades à thèmes ont été créés et seront encore plus développés à l'avenir. Une association sera créée pour en assurer gestion et promotion.

COUR DU CLOÎTRE



Dans le cadre du « Projet Qualité pour Lavilledieu » de 2008, ces trois premières années ont été très denses en études et réalisations dans tous les domaines qui touchent la vie du village.

Tout cela n'a été possible qu'en appliquant une gestion budgétaire organisée et rigoureuse qui a permis de maintenir une fiscalité communale très modérée et de limiter au strict nécessaire le recours à l'emprunt, emprunt, qu'il a été obligatoire de contracter pour financer les programmes indispensables au village.

Durant la seconde partie de notre mandat les mêmes efforts seront poursuivis.

Nous allons tout d'abord achever les grands programmes en cours (école, crématorium, station d'épuration) ; ensuite fidèles à ce « Projet Qualité », nous ferons essentiellement porter nos efforts sur les divers points qui n'ont pas pu être encore abordés et qui présentent, à divers titres, un caractère prioritaire pour la vie de notre collectivité. Aujourd'hui deux ressortent nettement : la sécurisation de la route de Lussas et l'aménagement du centre-bourg et de la circulation.

Comme pendant ces trois années écoulées, la qualité des services rendus, la proximité, la transparence et la communication continueront d'être les principes de l'action communale.

Des services supplémentaires

Au delà des engagements que nous avons pris, nous avons pu lancer un certain nombre de services ou projets supplémentaires qui, pour la plupart, améliorent ou vont améliorer la qualité et l'offre de services à disposition des Villadéens (entre autres) et notamment :

Le crématorium - site cinéraire (au printemps 2013)

La numérotation des habitations (2012)

Les jardins familiaux (en cours de création, le terrain est acheté)

Infos pratiques

Pour contacter la mairie

Téléphone : 04.75.94.81.03

E-mail : mairie@lavilledieu-ardeche.fr

Site internet : www.lavilledieu-ardeche.fr

Lavilledieu : La Lettre

Editeur : Mairie de Lavilledieu. Le Barry. 07170 Lavilledieu

Directeur de la publication : Gérard Saucles (Maire)

Périodique gratuit réalisé par nos soins.

Imprimé sur du papier recyclé

par www.flyers-shop.com (Lavilledieu).

Ne pas jeter sur la voie publique.